

COMMUNIQUE DE PRESSE

Strasbourg, le 24 novembre 2022

La Ville de Strasbourg s'engage contre les violences faites aux femmes

Pour ce vendredi 25 novembre, journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, la Ville de Strasbourg rappelle son combat contre les violences sexistes et sexuelles.

Pour la période 2022-2024, la collectivité déploie un ambitieux [troisième plan d'actions](#) pour l'égalité entre les femmes et les hommes. Celui-ci se décline en trois objectifs : garantir l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes au sein de l'administration ; irriguer la ville d'une culture de l'égalité, avec notamment le colloque annuel contre les violences faites aux femmes, qui a réuni plus de **900 participant-es** ce mardi 22 novembre ; et favoriser la prise en compte de l'égalité dans les politiques publiques.

Le plan se traduit par des actions concrètes ayant déjà porté leurs fruits. Dès l'été 2020, la Ville de Strasbourg s'est par exemple engagée à renforcer l'offre d'hébergement sur son territoire pour les femmes et enfants victimes de violences avec l'ouverture de **74 nouvelles places**, en lien avec les associations SOS Femmes solidarité 67, Home Protestant, Arsea/Gala, Le Mouvement du nid et CIDFF, pour un montant total annuel de 514 942 €.

Grâce à cette offre d'hébergement, les femmes victimes de violence peuvent trouver un moment de répit, une écoute par des professionnels·les et trouver par la suite de nouvelles solutions de logement. Depuis le début du dispositif, qui affiche régulièrement complet, **35 familles** ont ainsi pu sortir du dispositif et trouver un nouvel hébergement.

« Ces places supplémentaires représentent une bouffée d'oxygène pour les travailleur·ses sociales mobilisé·es auprès des femmes et une source d'espoir et de reconstruction pour les femmes victimes de violences et leurs enfants. Malheureusement, ces places sont encore insuffisantes face aux violences machistes qui ne faiblissent pas », souligne **Christelle Wieder**, adjointe à la maire en charge du droit des femmes et de l'égalité de genre.

Les femmes victimes de violences peuvent également s'adresser aux associations partenaires ou appeler le 3919, numéro gratuit accessible tous les jours 24h/24.